



Jeune Afrique a dévoilé le rapport d'autopsie de Martinez Zogo et met en lumière un second commando impliqué.

Jeune Afrique a révélé le contenu du rapport d'autopsie de Martinez Zogo, mettant en lumière un second commando impliqué dans son affaire. Le rapport dévoile des sévices corporels importants ainsi que des détails minutieux sur les circonstances de son décès tragique.

Selon les experts, l'enfoncement d'un bâton dans son derrière aurait pu provoquer une péritonite mettant sa vie en danger.

La commission mixte chargée de l'affaire a affirmé que Martinez Zogo ne pouvait pas survivre aux traitements infligés par le premier commando.

Cependant, les charges retenues au tribunal militaire ont été modifiées par le juge Oyono Ebessa Prosper, passant de "assassinat, complicité d'assassinat" à "torture et complicité de torture par aide".